

Extrait du Mission TICE 38

<http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/spip.php?article1353>

Lettre d'information à destination des enseignants du 1er degré de l'Isère

- Accueil - Les TICE en Isère -



Date de mise en ligne : vendredi 7 octobre 2011

Mission TICE 38

Intégrer les TICE à ses pratiques professionnelles

Les animateurs TICE de l'Isère publient sur le site mission TICE 38 des ressources destinées aux enseignants et directeurs d'école : <http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/>.

Ces ressources sont généralement des réponses apportées aux besoins constatés lors de leurs actions auprès des écoles.

- Accompagner des projets pédagogiques intégrant les TICE
- Aider à la mise en oeuvre du B2i
- Publier sur un site d'école, notamment au sein du portail Webécoles
- Exploiter un Espace Numérique de Travail
- Créer des comptes de messagerie pour les classes
- Sécuriser la navigation Web des élèves
- Apporter des conseils pour l'équipement et les usages (matériel et logiciel)
- Prêter du matériel au service d'un projet (TBI, classe mobile, camescope, enregistreur audio)
- Assister les directeurs dans l'utilisation des outils informatiques

Si vous êtes concernés par ces actions, vous pouvez contacter votre animateur TICE de secteur :

- [par mail](#)
- par l'intermédiaire de votre circonscription.

Pour rappel, vous trouverez aussi sur le site Mission TICE deux ressources indispensables à l'usage des TIC à l'école.

- [Une charte d'usage des TICE](#)
Elle doit être annexée au règlement intérieur de l'école. Sa déclinaison pour les élèves constitue un support pédagogique pour le domaine 2 du B2i.
- [Un dispositif de filtrage du Web](#)
Il doit être installé sur tout ordinateur connecté à Internet utilisé par les élèves. En l'absence de dispositif de protection au niveau de l'école, l'Inspection académique de l'Isère préconise la mise en place du filtrage Proxyecole.